

# Hendaye/Txingudi

## Le centre éducatif fermé travaille dans le calme

**FAITS DIVERS** Le 30 octobre, un éducateur recevait des éclaboussures d'un produit corrosif au visage, d'un flacon lancé par un jeune mineur. Le scénario de l'incident s'est précisé depuis

FABIEN JANS  
fjans@sudouest.fr

Plus d'une semaine après l'incident au centre éducatif fermé d'Hendaye, mardi 30 octobre, le calme est revenu sur les bords de la Bidassoa. Et les circonstances de cette soirée se sont précisées, selon une version donnée par le directeur de l'établissement, Étienne Collas.

Alors que « Sud Ouest » souhaitait prendre des nouvelles de l'éducateur victime de brûlures au visage, celui-ci s'est voulu très rassurant, évoquant sa surprise quant à la description faite de l'événement dans un premier temps : « L'éducateur n'a pas été brûlé au deuxième degré, mais il a été victime d'irritations au visage. Au bout de trois jours, il n'y avait plus de trace. Je ne minimise surtout pas les conséquences du geste, mais je suis davantage circonspect sur l'intention. »

Un doute que le directeur explique. Mardi 30 octobre soir, les jeunes du centre éducatif fermé viennent de terminer leur repas. Ils rangent et nettoient le réfectoire. L'éducateur entre en cuisine pour mettre le lave-vaisselle en marche.

« **Acte impulsif** »  
« Là, un des jeunes saisit un flacon blanc comme il en existe partout en milieu professionnel, notamment en restauration. Il le lance à travers le passe-plat. Le flacon rebondit sur la tête de l'éducateur en s'ouvrant. Le liquide, qui s'avère être de l'acide chlorhydrique, l'éclabousse. C'est un geste stupide, un jeu de gamnin qui aurait pu mal tourner. Mais encore une fois, je doute sincèrement de la préméditation. Il n'y avait aucune tension ce soir-là. L'ambiance était normale. A part la mention "AC" sur le flacon, rien n'indiquait le caractère dangereux du liquide. On est



**Le directeur Étienne Collas ne minimise pas les conséquences de l'incident, mais réfute toute intention.** - PHOTO ARCHIVES EDITH ANSELME

dans un acte impulsif comme ces jeunes peuvent en commettre. Bien davantage en tout cas, que quelque chose d'élaboré. »

Afin de marquer la gravité des conséquences potentielles de ce geste, et refusant de prendre le moindre risque avec la santé de l'éducateur, les personnels présents ont appelé les pompiers : « Les gamins étaient pétrifiés », assure Étienne Collas. Voyant que personne ne prenait ses responsabilités, l'un d'eux s'est dénoncé avant de se rétracter. Un autre, un mineur landais de 16 ans, a également été placé en garde à vue. Il sera incarcéré à Gracignan le vendredi : « Mais cela n'a rien à voir avec ce qui s'est passé ce soir-là au centre, corrige le directeur. Cette incarcération fait suite au non-respect, par ce jeune, du cadre de son contrôle judiciaire (1). Au CEF, ce-

lane s'est pas bien passé en termes de respect des horaires, des adultes, etc. Il menaçait un certain équilibre. »

Un cas qui permet d'illustrer les difficultés du travail mené au sein de l'établissement qui accueille en permanence une dizaine de jeunes en difficulté. Sans obérer ses réussites.

### CDI et formation

« Pour revenir à ce qui s'est passé mardi 30 octobre, c'est justement l'un des socles de nos interventions auprès d'eux : les conséquences d'un acte, ils n'y pensent pas. Ils sentent une tension monter et ils ne la matérialisent pas. Notre psychologue, notre infirmière et les éducateurs sont là pour leur apprendre à gérer. » Le centre éducatif fermé d'Hendaye, rénové suite à un incendie survenu en mars 2017, œuvre également à la ré-

insertion. Un des mineurs actuellement accueilli a obtenu un CDI au sein d'un restaurant de la ville. Un autre fait des merveilles au sein des églantins. Un troisième se rend tous les jours au lycée de Larros pour suivre une formation : « Les progrès, ils sont à faire en amont, pense Étienne Collas. Quand ils arrivent ici, ces gamins, dont les problèmes trouvent souvent leurs sources dans un environnement compliqué au cours de leur enfance, ne bénéficient pas du suivi psychiatrique nécessaire. Il y a beaucoup à faire dans la prise en compte de la santé de ces jeunes. »

(1) Comme nous l'indiquions dans notre édition du 3 novembre, ce mineur a été incarcéré afin de purger une peine de cinq mois de prison qu'il encourrait suite à une condamnation avec sursis pour des violences.



## LE PIÉTON

Franchira la Bidassoa à pied demain, évitant soigneusement de prendre sa voiture. Le long ruban des coureurs de la Behobia-San Sebastian fera en effet barrage à toute circulation de 6 heures du matin à 14 heures sur les axes habituels, et même en pleine ville d'Irun. Les autobus seront également déviés. Mais le marcheur hendayais connaît des chemins de traverse que le mèneront sans encombre au départ. Impressionnant de cette fameuse course, ou bien sur son trajet pour encourager les dizaines de milliers de participants.

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Grande Guerre.** Les familles Françaises face à la guerre 1914/1918. Conférence, à 20 h, à Mendizola, par l'association Agora, dans le cadre du Centenaire de la fin de 1914/1918.

#### Rencontres avec réalisatrices.

Le cinéma Les Variétés organise, à 20 h 30, une séance avec la projection du documentaire « Mère qui on naît imbattables ! » de Marion Cuerg et Elsa Moley, en présence des deux réalisatrices. On aspire tous à vivre dans un monde sans violence. Et si tout commença... par l'enfance ?

**Conférence.** « Roland Garros et le jaïzkibel, la rencontre de deux géants. » A 10 h 30 à la Maison de la Corniche, Aspoutstipi, route de la Corniche. Participation libre.

### UTILE

**AGENCE « SUD OUEST »**  
28, boulevard Victor-Hugo,  
64 500 Saint-Jean-de-Luz.

**Rédaction-publicité.**

Tel. 05 49 30 70 05